



20.03.2007 - 19:35 Uhr

sunrise considère comme irréalistes les augmentations de prix du raccordement de Swisscom

Zurich (ots) -

sunrise considère comme irréaliste l'augmentation de prix des raccordements téléphoniques, communiquée aujourd'hui par Swisscom. Selon cette annonce, les concurrents de l'ancien monopole devraient lui verser un montant mensuel de CHF 33.40 par raccordement, alors que le prix actuellement en vigueur est de CHF 25.25. Simultanément, Swisscom répète son refus de proposer une offre Bitstream, alors que la législation le prévoit.

Dès l'entrée en vigueur au 1er avril 2007 de la loi révisée sur les télécommunications, Swisscom, en tant que opérateur dominant, doit ouvrir le dernier kilomètre et le mettre à disposition de ses concurrents à un niveau de prix orienté sur les coûts. L'opérateur historique a communiqué aujourd'hui son offre: le fil de cuivre entre le raccordement téléphonique et la centrale de raccordement sera facturé CHF 33.40 (TVA comprise) par mois à sunrise et à ses autres concurrents. Ce prix se situe comme Swisscom l'avoue massivement en-dessus du prix moyen de CHF 17.- pratiqué en Europe. En appliquant ce modèle, le prix de vente final des concurrents de Swisscom serait massivement supérieur à CHF 25.25, prix aujourd'hui pratiqué par Swisscom auprès de sa propre clientèle. Sunrise considère ce scénario comme irréaliste.

Swisscom a été historiquement déjà plusieurs fois obligée par la commission fédérale de la communication et par le Tribunal fédéral à rembourser un montant de millions à trois chiffres de francs suisses en raison de la facturation d'honoraires injustifiés. Depuis des années, Swisscom justifie des prix surfacturés, également concernant d'autres services, p.ex lors de la mise en service de raccordements envers de nouveaux clients de téléphonie fixe. Dans ce domaine, jusqu'à l'intervention des autorités compétentes, Swisscom leur avait facturé un forfait de CHF 23.50- avant que ce dernier soit réduit à CHF 4.95. L'annonce de prix de ce jour n'est donc pas étonnante lorsque l'on connaît le fond de l'histoire.

Malgré cela, sunrise désire débiter avec Swisscom les négociations de prix concernant le dégroupage du dernier kilomètre mais celles-ci n'aboutiront que, moyennant une réduction de prix substantielle.

Si ces négociations n'aboutissent pas, il incombera aux autorités compétentes (Commission fédérale de la communication) de décider le juste prix à appliquer.

Comme précédemment annoncé, Swisscom ne commercialisera pas d'offre

« Bitstream » malgré ce que prévoit la loi. sunrise ne peut pas comprendre cette décision qui va à l'encontre de la volonté et des décisions parlementaires prises dans ce sens. Les autorités compétentes devront décider de la conformité de cette procédure.

sunrise

sunrise est le premier opérateur de télécommunications indépendant de Suisse. Plus de 2,2 millions de clients utilisent ses prestations de service dans les domaines de la téléphonie mobile, du réseau fixe et d'Internet. Son réseau de téléphonie mobile possède une infrastructure GSM/EDGE/UMTS/HSDPA et couvrant plus de 99% de la population et proposant les services les plus modernes. Un réseau en fibre optique haute performance de plus de 7500 kilomètres permet à sunrise d'offrir une gamme complète de services vocaux et de données de grande qualité. sunrise est une marque détenue par TDC Switzerland AG. TDC Group détient 100% du capital-actions de TDC Switzerland AG.

Version PDF:

<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100000688>

sunrise Media-Hotline

sunrise Tower

8050 Zürich

Tel. 0800'333'000

Fax +41/58/777'61'67

E-Mail: media@sunrise.net

Internet: <http://www.sunrise.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000688/100527600> abgerufen werden.